

adr-
ALTERNATIV DEMOKRATESCH
REFORMPARTEI

Monsieur
Laurent MOSAR
Président de la Chambre des Députés

Luxembourg

Groupe parlementaire

CHAMBRE DES DÉPUTÉS
Entrée le:
03 FEV. 2011
1225

Vichten, le 03.02.2011

Monsieur le Président,

Par la présente je vous prie de bien vouloir transmettre la question parlementaire suivante à Monsieur le Ministre de la Justice:

Il devrait être tout à fait normal qu'une des priorités absolues dans les enceintes de la prison c'est la sécurité personnelle des détenus. Or d'après l'affirmation de certains détenus les agressions verbales et physiques existent bel et bien et des menaces de toute sorte sont à l'ordre du jour. Même si tout le monde est conscient que des problèmes individuels peuvent exister dans le chef de certains détenus à cet égard il se pose la question quel aide un détenu pourrait solliciter soit dans l'enceinte de la prison soit à l'extérieur en cas de menace.

Dans ce contexte, j'aimerais poser les questions suivantes :

- 1) Comment est réglé l'usage du téléphone en prison, notamment en ce qui concerne la communication en dehors de l'enceinte carcérale ?
- 2) Y-a-t-il la possibilité de débloquer un numéro de téléphone d'urgence ?

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma haute considération.



Jean Colombero
Député